

Pôle communication
24.66.40

Mercredi 23 novembre 2022

DOSSIER DE PRESSE

Séminaire « Les 1000 premiers jours de vie et la violence intrafamiliale, quels impacts sur le devenir de l'enfant ? »



Le contexte général

Impulsé par le Premier ministre Édouard Philippe fin 2019, le Grenelle contre les violences conjugales a été décliné sur l'ensemble du territoire de la République et notamment en Nouvelle-Calédonie, sous l'égide du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et du Haut-Commissariat de la République.

Cette démarche, qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés, a permis de fixer des orientations et des engagements concrets pour lutter contre les violences conjugales dont le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fait l'une des grandes causes du mandat 2019/2024. Un secteur spécifique a d'ailleurs été créé à cet effet pour la première fois en 2019. L'une des orientations prioritaires émanant de ces travaux était « la meilleure prise en compte des enfants victimes et/ou témoins de violences conjugales et intrafamiliales. »

C'est dans le cadre de cette feuille de route partagée et des événements organisés autour du 25 novembre 2022, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (instaurée le 25 novembre 1999 par l'Organisation des Nations Unies) qu'un séminaire intitulé « **Les 1000 premiers jours de vie et la violence intrafamiliale, quels impacts sur le devenir de l'enfant ?** » est organisé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en présence de Monsieur le Haut-Commissaire de la République et en partenariat avec le Réseau Périnatal « Naître en Nouvelle-Calédonie ».

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc ***

Ce séminaire intègre un programme global de rencontres qui a débuté en septembre 2022 par un colloque dédié à la « levée du secret médical face à des situations de violences ».

L'importance des 1000 premiers jours de vie

On sait aujourd'hui que les trois premières années de la vie sont déterminantes non seulement pour le développement de l'enfant mais aussi pour la santé globale de l'adulte qu'il deviendra. Ainsi, le concept lancé par l'Unicef des « 1000 premiers jours » - qui va de la conception aux deux premières années de l'enfant - permet d'envisager une approche globale de la santé de la mère et de l'enfant pour promouvoir des environnements favorables au développement harmonieux du fœtus et du nouveau-né.

Toutes les politiques de santé intègrent des programmes spécifiques à cette période essentielle du développement de l'enfant. Depuis 2021, un projet national des 1000 premiers jours est piloté par le ministère des solidarités et de la santé. En Nouvelle-Calédonie, c'est un des axes du plan de santé « Do Kamo ».

- Les 1000 premiers jours, c'est d'abord un moment de vie pour l'enfant et ses (futurs) parents : une période qui court de la grossesse aux deux ans révolus de l'enfant. C'est un tout qui unit les temps d'avant et d'après la naissance, jusqu'au seuil de l'école maternelle.
- Les 1000 premiers jours, c'est un concept scientifique mettant en évidence une période clef pour le développement de l'enfant : sa santé, son bien-être et celui de ses parents. Pendant cette période, le cerveau de l'enfant se développe plus qu'à tout autre moment. C'est le moment de poser avec lui certaines des fondations de sa vie : pour lui et pour l'adulte qu'il deviendra.
- Les 1000 premiers jours, c'est ensuite en 2020 le rapport de la commission d'experts présidée par Boris Cyrulnik et réunie à l'initiative du Président de la République. Ces travaux ont permis d'identifier les facteurs favorables au développement de l'enfant et les leviers d'actions possibles afin d'investir davantage l'accompagnement des familles tout au long des 1000 premiers jours
- Enfin, les 1000 premiers jours c'est aussi le moment clef pour agir contre les inégalités sociales et leur reproduction, en œuvrant pour l'équité des chances d'une bonne santé physique, psychique et sociale. Parce que la précocité des interventions est souvent proportionnelle à leur efficacité, garantir le bon développement des enfants aujourd'hui, c'est agir pour les adultes et la société de demain.

Au cours de cette période, l'apprentissage progresse plus vite qu'à tout autre moment de la vie. L'environnement physique, affectif et nutritionnel dans lequel évolue l'enfant façonne sa santé globale et son bien-être futur. Les 1000 premiers jours offrent donc une multitude d'opportunités pour soutenir le bon développement de l'enfant et construire avec lui certaines fondations de sa vie. Les 1000 premiers jours, c'est aussi un temps de bouleversements et de vulnérabilités, au cours duquel l'enfant est particulièrement sensible à son environnement et aux événements de vie. L'arrivée d'un enfant est alors l'occasion d'imaginer et de créer les environnements protecteurs, sains et sûrs dans lesquels il pourra s'épanouir et explorer pleinement ses capacités. Pour les

parents, c'est aussi un temps de profonds changements, qui peuvent être sources de fatigue et d'émotions négatives.

L'arrivée du premier enfant peut malheureusement voir débiter ou s'accroître des violences conjugales dans un phénomène d'emprise.

Objectifs du séminaire

L'objectif global est d'informer le grand public et les professionnels sur les effets dévastateurs des violences conjugales et intrafamiliales sur les enfants victimes et/ou témoins pendant la période des 1000 jours de vie. Le séminaire a pour vocation de :

- communiquer sur l'aspect essentiel de cette période de vie de l'individu en lien avec les effets des violences intrafamiliales et conjugales sur l'enfant de sa vie in utero à son entrée à l'école. Des effets sont souvent sous-estimés, méconnus, peu dépistés et parfois non pris en compte faute de connaître le parcours initial de l'enfant avant son entrée à l'école ;
- sensibiliser les participants et professionnels à l'importance du dépistage et de l'intervention précoce et décliner les difficultés actuelles de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité afin de décliner des pistes d'action.

Sont conviés à l'événement des personnels de crèche et de cantine, des enseignants, des associations, les forces de l'ordre, des personnels du secteur médical, élus de différentes collectivités, étudiants...

Le réseau « Naître en Nouvelle-Calédonie », partenaire de l'évènement

Le réseau de santé périnatale « Naître en Nouvelle-Calédonie », partenaire du séminaire, a été créé le 6 décembre 2006. Il s'agit d'une association à but non lucratif Loi 1901 regroupant divers professionnels de santé œuvrant autour de la femme enceinte et du nourrisson. Elle est financée par l'ASS NC, la DASS NC et les 3 provinces de Nouvelle-Calédonie.

Le Réseau de périnatalité de Nouvelle-Calédonie a pour objectif principal de participer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés. Il vise par ailleurs à améliorer la connaissance épidémiologique des maladies prises en charge, en favorisant le recueil d'informations à la fois en ville et à l'hôpital.

Plus de 150 professionnels sont à ce jour adhérent au réseau. Ils sont issus du domaine social ou médical : médecins généralistes, gynécologues-obstétriciens, pédiatres, sages-femmes, puéricultrices, infirmiers, assistants sociaux, éducateurs...

Les établissements publics hospitaliers de Nouvelle-Calédonie (centre hospitalier territorial Gaston-Bourret, centre hospitalier du Nord), les cliniques et les maisons maternelles font également partie du réseau.

* * *